

Compte-rendu du Conseil Municipal du

Mardi 4 mai 2021 à 20H30

Présents : Sabine Sabatier, Richard Gibert, Michel Rameau, Laurence Barot, Sylvain Giscard, Eric Hubaud, Rémi Delatouche, Sonia Hochard, Joséphine Ledoux, Yves Eveno

Absent excusé : Philippe LEYMAT

Désignation du secrétaire de séance : Yves Eveno

Madame le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour :

-Rifseep (Régime indemnitaire des agents) et avis du comité technique

**Ordre du jour :**

Approbation des comptes-rendus des séances des 4 mars et 31 mars 2021 : validés par 9 pour et 1 abstention

**-1- Mise à jour de l'habilitation électrique pour l'agent du service technique**

L'agent technique dispose d'une habilitation électrique BS/BE qui date de 2015. Cette habilitation qui permet d'exécuter des opérations sur les installations et équipements électriques a besoin d'être mise à jour. Un recyclage est nécessaire tous les 3 ans.

Madame le Maire propose que l'agent technique suive un stage de mise à jour de l'habilitation électrique BR/BC. Cette formation est proposée par les Etablissements DOS SANTOS à BIARS, pour un montant de 250 €HT, et une durée de 1 jour 1/2.

Les frais seront partagés avec la commune de Lostanges.

Sonia Hochard demande s'il y a un agent chargé de la sécurité. La question sera posée au Centre de Gestion.

Vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**-2- Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel Del'archives**

Concerne le logiciel qui sert à l'archivage des délibérations, des arrêtés et des décisions du maire.

Le contrat est proposé par la société ADIC à Uzès, concepteur du logiciel pour un montant annuel de 15 €HT. Il prendra effet le 1<sup>er</sup> Juillet 2021 pour une année renouvelable 2 fois par tacite reconduction.

Vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**-3- Encaissement d'un chèque ANTARGAZ pour la reprise d'une cuve**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'encaissement d'un chèque de caution d'un montant de 609,80 € pour la reprise d'une citerne de gaz du logement communal.

Vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**-4- Création de voies suite à la demande du Pôle topographique et Gestion cadastrale – Mise à jour de notre adressage : impasse Al Coudounier et chemin des Teyssardes.**

Nous avons créé des noms de voies dans le cadre de l'adressage. La délibération à l'origine de la création des voies date du 26 Juin 2019.

Le pôle topographique et de gestion cadastrale de Tulle a procédé récemment au contrôle de notre fichier. Deux oublis ont été constatés.

La création des voies est propre à chaque commune. Il n'est pas possible de servir de l'appellation créée par d'autres communes sans prendre de délibération.

Madame le Maire propose la création de 2 voies :

- l'impasse Al Coudounier, que nous avons en commun avec Marcillac la Croze,
- le chemin des Teyssardes, que nous avons en commun avec Saint Julien Maumont

Vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

#### **-5- Convention d'assistance technique – mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Corrèze Ingénierie pour la création d'un local technique et associatif**

Dans le cadre de la création du local technique et associatif, Madame le Maire propose au conseil municipal de lancer la phase étude de ce projet, et de confier la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à Corrèze Ingénierie afin d'établir le cahier des charges pour la sélection d'un architecte.

Rémi Delatouche : la commune est-elle obligée de passer par Corrèze Ingénierie ?

La commune peut solliciter des prestataires privés mais le coût de ce type de mission serait beaucoup plus élevé. Corrèze Ingénierie est une agence mise en place par le Conseil Départemental.

Vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

#### **-6- Présentation du programme voirie 2021**

Afin de lancer le programme voirie 2021, Madame le Maire propose au conseil municipal de démarrer la phase travaux et de confier la mission de maîtrise d'œuvre à Corrèze Ingénierie pour établir le cahier des charges de sélection des entreprises.

Le montant des travaux est estimé à 36.000 €TTC. La subvention départementale attendue est de 10.000 €.

Les voies concernées par ces travaux sont :

- Le CR 25 chemin des Quinçottes
- La réfection de la voie d'accès à la maison de M. Chalard (Crauffon)
- Aménagement du VC8 au départ du chemin de Curemonte aux Escures

Vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

#### **-7- RIFSEEP (Régime indemnitaire des agents)**

Madame le Maire rappelle que le RIFSEEP avait été présenté aux membres du conseil municipal lors de la séance du 22 Décembre 2020. Il avait été proposé de mettre à jour le RIFSEEP (un réexamen doit être fait tous les 4 ans), et d'ajouter un cadre d'emploi d'adjoint d'animation.

Le comité technique a été saisi et nous a retourné un avis favorable en date du 3 mai 2021.

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de mettre en place le RIFSEEP et de déterminer les montants plafonds des groupes comme suit :

CADRES D'EMPLOIS	GROUPE DE FONCTIONS	PLAFOND ANNUEL ETAT IFSE	MONTANT ANNUEL PAR AGENT PROPOSE PAR LA COLLECTIVITE-IFSE	PLAFOND ANNUEL ETAT CIA	MONTANT ANNUEL PAR AGENT PROPOSE PAR LA COLLECTIVITE-CIA
Adjoints Administratifs Territoriaux	Groupe 1	11 340 €	3 500 €	1 260 €	350 €
Agents de Maîtrise Territoriaux	Groupe 1	11 340 €	2 800 €	1 260 €	280 €
Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles	Groupe 1	11 340 €	1 800 €	1 260 €	180 €
Adjoints Techniques territoriaux	Groupe 1	11 340 €	1 800 €	1 260 €	180 €
Adjoints Territoriaux D'animation	Groupe 2	10 800 €	1 800 €	1 260 €	180 €

Vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **-Lavoir communal de Rhodes : décision sur le devenir du projet**

Suite au courrier de l'association Branceilles Patrimoine, Arts et Culture concernant la réalisation d'une charpente et couverture sur le lavoir de Rhodes, le conseil municipal à l'unanimité décide de suivre l'avis du CAUE jugeant non pertinente la réalisation de cet ouvrage, mais n'est pas opposé aux travaux de remise en état des abords et à l'ouverture du chemin pédestre.

#### **-Cession du véhicule communal C15 et résiliation du contrat d'assurance**

Ce véhicule a été cédé à une entreprise de recyclage

#### **-Préparation des élections départementales et régionales des 20 et 27 Juin 2021**

Tous les élus doivent être présents. Il faudra organiser les 2 scrutins dans le même bureau de vote.

#### **Cérémonie du 8 mai :**

Cérémonie restreinte (Covid19) oblige. Rassemblement prévu à 11 heures devant le monument

Info concernant le nettoyage du nouveau chemin, en dessous de la Rèze, le 4 juin à 10 heures

Fin de la séance à 22H30

Secrétaire de séance, Yves EVENO

